

Bilan 2005-2010

Politique du patrimoine

2 décembre 2010

Contenu

Cinq ans plus tard

1. Une équipe dédiée au patrimoine
2. Des outils en évolution
3. En concertation avec nos partenaires
4. Le défi de l'exemplarité
5. Le patrimoine au quotidien
6. Des repères pour la mémoire collective
7. Le patrimoine à la portée de tous
8. Des territoires stratégiques

Perspectives d'avenir

Cinq ans plus tard



Cinq ans plus tard

- Historique et mise en contexte
- Grands axes de la *Politique*
- Bilans antérieurs
- Objectifs et méthodologie du présent bilan



1 Une équipe dédiée au patrimoine



1 Le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise

Une équipe multidisciplinaire en appui aux décisions du conseil municipal et en soutien aux arrondissements

- Plans de protection et de mise en valeur
- Gestion du territoire
- Attribution de statuts en vertu de la *Loi sur les biens culturels*
- Projets de mise en valeur
- Recherche et documentation
- Soutien aux propriétaires
- Sensibilisation
- Toponymie

2 Des outils en évolution



2 Une connaissance plus développée

● Études thématiques

- Inventaires et études portant sur des corpus de biens, notamment sur les anciennes maisons de ferme, les œuvres d'art public, les fonds d'archives, les plaques commémoratives, les arbres, etc.

● Études territoriales

- Études portant sur des secteurs et des sites spécifiques, notamment des sites industriels, des églises, des rues et des propriétés institutionnelles.

● Organisation et développement du fonds documentaire du BPTE

- Organisation et indexation de près de 10 000 dossiers de recherche.



2 Une évaluation plus juste

- Objectif :
 - Assurer l'objectivité et la cohérence des études patrimoniales
 - Appuyer les décisions sur la connaissance de l'intérêt patrimonial
- Processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial
 - Élaboration d'un énoncé d'intérêt patrimonial s'appuyant sur :
 - une documentation du lieu;
 - une évaluation réalisée par un groupe de travail.
 - Une soixantaine d'études réalisées



2 Une meilleure gestion

- Patrimoine naturel
 - Adoption de la *Politique de protection des milieux naturels*
- Patrimoine bâti
 - Programme d'aide à la requalification du patrimoine religieux
- Patrimoine archéologique
 - Modification du programme d'aide aux fouilles archéologiques
- Patrimoine paysager
 - Développement d'outils pour la protection et la gestion des arbres
- Art public
 - Adoption du nouveau cadre d'intervention en art public
- Archives
 - Politique d'acquisition des archives privées
- Toponymie
 - Guide des bonnes pratiques en toponymie



3 En concertation avec nos partenaires



3 Des procédures simplifiées

- Mise en place par la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'un guichet unique

permet d'assurer un traitement unifié et coordonné des demandes qui touchent des immeubles et des territoires protégés par la *Loi sur les biens culturels* et qui requièrent une autorisation de la ministre.

- Les avantages du guichet unique

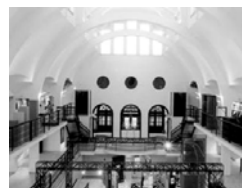
- Simplification des procédures
- Évaluation conjointe des dossiers
- Développement d'une position commune Ville / Ministère

3 Des partenaires diversifiés

- Les tables de concertation
(notamment celles du Mont-Royal et du Vieux-Montréal)
- Les grands propriétaires
(ex: planification concertée avec des propriétaires institutionnels)
- Le milieu universitaire
(collaboration dans le cadre de programmes de formation et de stages, partage d'informations et d'expertise)
- Le milieu des archives
(soutien aux services d'archives montréalais, mobilisation des archivistes)
- Le milieu associatif
(tels les organismes œuvrant à la mise en valeur du patrimoine)
- Les lieux de diffusion
(programmation faisant connaître le patrimoine, soutien des activités muséales, etc.)

3 Des mesures de soutien aux partenaires

- Augmentation de l'enveloppe du Programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais
(de 172,000 \$ en 2005 à 222 000 \$ en 2008)
- 17 projets soutenus à l'extérieur du Programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais
- Soutien notamment à la Société des directeurs des musées montréalais et de l'organisme Les amis de la montagne



4 Le défi de l'exemplarité



4 Des fonds dédiés aux immeubles municipaux

● Le Fonds du patrimoine culturel québécois

- Investissement de 22 M\$ pour la restauration des bâtiments tels l'arsenal du fort de l'île Sainte-Hélène, les maisons Thomas-Brunet, Brignon dit Lapierre, Jacques-Richer dit Louveteau, Étienne-Nivard de Saint-Dizier et Le Ber-Le Moyne, Hélène-de-Champlain, le bain Saint-Denis, le moulin de Pointe-aux-Trembles, la station-service de Mies van der Rohe (à l'île des Sœurs)

● L'Entente sur le développement culturel de Montréal

- Investissement de 11 M\$ pour la restauration du Centre d'histoire, de l'hôtel de ville, de l'édifice de l'ancienne douane (place royale), du château Dufresne, du marché Bonsecours



4 Un patrimoine riche et diversifié

- Patrimoine naturel
 - Acquisition de milieux naturels et protection de 2696 hectares
- Patrimoine bâti
 - Interventions sur des stations de pompage et des casernes de pompiers, recyclage d'immeubles municipaux excédentaires à des fins culturelles et publiques
- Patrimoine archéologique
 - La pointe des Seigneurs
- Patrimoine paysager
 - Réaménagement du square Dorchester
- Art public
 - Restauration d'œuvres d'art public telles que l'œuvre *Man* (d'Alexander Calder) et le monument à sir George-Etienne Cartier
- Collections
 - Gestion des réserves à même un centre des collections
- Archives
 - Évaluation de l'état de conservation des documents d'archives de la Ville

5 Le patrimoine au quotidien



5 Des outils adaptés aux particularités des arrondissements

- Embauche et formation de personnel
- Règlements de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (s'appuyant lorsque nécessaire sur des études de caractérisation ou des inventaires)
 - Ex: gestion des immeubles de la période moderne (Ville-Marie)
- Gestion des projets de démolition
- Mesures réglementaires visant la protection des écoterritoires ou des arbres ou exigeant la plantation d'arbres

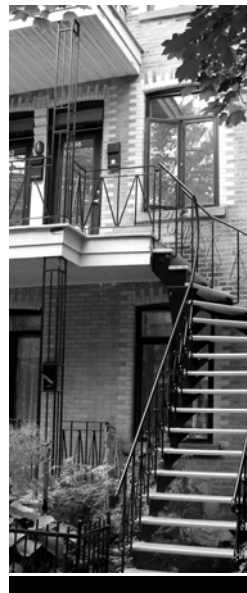
5 Un dialogue soutenu avec les propriétaires

- Diffusion de guides et de dépliants
- Publication d'articles
- Diffusion d'informations sur Internet
- Envois postaux



5 Un coup de main à la restauration

- Les biens et secteurs visés par la *Loi sur les biens culturels*
Depuis 2005 : 11,7 M\$ de subventions / 39,16 M\$ investis
- Les biens visés par un instrument d'urbanisme (Fonds du patrimoine culturel québécois)
Depuis 2008 : 8,96 M\$ de subventions / 29,85 M\$ investis
- Le PR@M Commerce (programme de revitalisation des artères et secteurs commerciaux)
Depuis 2009 : 40 artères et secteurs concernés, montant maximal subventionné : 33 000 \$ par façade



6 Des repères pour la mémoire collective



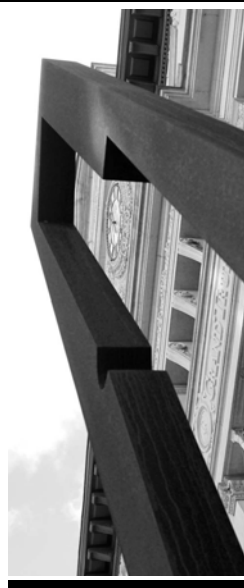
6 De nouveaux gestes de reconnaissance

- La reprise du processus de citation et de constitution de sites du patrimoine
 - 8 monuments historiques cités et un site du patrimoine constitué
 - Ces gestes de reconnaissance soulignent notamment la richesse du patrimoine rural et moderne montréalais
- L'élaboration de règlements plus efficaces
- Le plan stratégique d'attribution de statuts



6 La commémoration intégrée à l'action municipale

- La commémoration intégrée aux projets d'aménagement du domaine public
(ex: rappel des traces des fortifications sur la rue McGill, marquage au sol rappelant le cimetière Saint-Antoine dans le square Dorchester, etc.)
- La commémoration dans les projets d'interventions sur des bâtiments et des sites
(intégration de la commémoration dans certains projets)
- La commémoration par la toponymie
(plus de 180 nouvelles désignations depuis 2005)



6 Vers de nouvelles responsabilités

- La révision de la *Loi sur les biens culturels*
- Formulation de recommandations portant notamment sur :
 - la spécificité de Montréal;
 - l'importance de la collaboration entre le Ministère et la Ville de Montréal;
 - le rôle essentiel de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et du Fonds du patrimoine culturel québécois.

7 Le patrimoine à la portée de tous



7 Le patrimoine à la portée de tous

- Des festivités annuelles
 - L'Opération patrimoine architectural de Montréal
 - Le colloque annuel du Conseil du patrimoine de Montréal
 - Le mois de l'archéologie
 - La Journée du patrimoine, la Journée des musées montréalais, etc.
- Le patrimoine dans le cyberspace
 - Les sites des différents services municipaux et de chacun des 19 arrondissements
 - Le site du Centre d'histoire de Montréal
 - Le site Web officiel du Vieux-Montréal
 - Les inventaires patrimoniaux en ligne
 - Le Portail montréalais des archives et le Guide des archives
 - Les sites visant à informer les citoyens sur divers projets d'aménagement du domaine public
- Des lieux de diffusion
 - Le Centre d'histoire de Montréal, lieu privilégié pour faire connaître toutes les facettes du patrimoine montréalais
 - Le Musée de Lachine, dont la mission est de conserver, étudier et mettre en valeur le patrimoine archéologique et historique de Lachine et le patrimoine artistique québécois et canadien
 - Pointe-à-Callière (expositions, École de fouilles, etc.)
 - Autres musées et bibliothèques, etc.
- Le rayonnement de l'expertise municipale
 - Participation à des colloques, présentations, etc.
- Des outils variés
 - Activités, visites guidées, courts métrages, etc.

8 Des territoires stratégiques



8 Le parcours riverain

- Inventaire des sites et immeubles possédant des statuts
- Repérage des attraits et identification des destinations patrimoniales potentielles
- Interventions ponctuelles
 - Restauration d'immeubles municipaux situés sur le parcours
 - Restauration au parc de l'Île-de-la-Visitation
 - Aménagement d'installations le long des berges (ex: quais, pistes cyclables)
 - Bonification de la réglementation visant des portions de ce territoire



8 Le Vieux-Montréal

- Enrichissement des inventaires sur le patrimoine du Vieux-Montréal (bâtiments, plaques, intérieurs)
- Préparation du plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal
- Dépôt du Plan de transport intégré du Vieux-Montréal
- Optimisation de la gestion du Vieux-Montréal avec le guichet unique
- Amélioration du domaine public (notamment de la rue de la Commune)
- Réaménagement d'espaces publics (tels la place d'Armes et le square des Frères-Charon)
- Fouilles archéologiques et mise en valeur *in situ* du patrimoine archéologique (ex: restauration des vestiges des fortifications du Champ-de-Mars)
- Poursuite du plan lumière



8 Le mont Royal

- Élaboration et adoption du *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*
- Adoption du Pacte patrimonial (entente avec les propriétaires institutionnels sur le mont Royal)
- Développement de la connaissance
 - Étude des paysages du mont Royal (en cours) et autres études portant sur les patrimoines du mont Royal
 - Études portant sur les composantes patrimoniales des cimetières du mont Royal
 - Études et des inventaires archéologiques dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal
- Optimisation de la gestion de l'AHNMR avec le guichet unique
- Entente pour la mise en valeur du parc du 3^e sommet (Ville / cimetière NDN / UdeM)
- Interventions sur le domaine public
 - Travaux de réaménagement de l'échangeur Parc-Pins, du chemin Queen-Mary, du chemin Remembrance, etc.
 - Aménagement d'une partie du chemin de ceinture
 - Restauration d'immeubles et d'œuvres d'art public



8 L'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène

- Réalisation de l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Notre-Dame, de l'île Sainte-Hélène et de la Cité du Havre
- Constitution du site du patrimoine de l'île-Sainte-Hélène
- Commémoration du 40^e anniversaire de l'Expo (circuit des œuvres d'art public dans les îles du parc Jean-Drapeau)
- Interventions sur le patrimoine
 - Mise aux normes et restauration de l'arsenal du fort de l'île Sainte-Hélène
 - Restauration du bâtiment Hélène-de-Champlain et du pavillon des baigneurs



Perspectives d'avenir



Perspectives d'avenir

- Faire une place privilégiée au patrimoine dans le plan de développement urbain
 - ✓ Intégration de la dimension patrimoniale à la révision du *Plan d'urbanisme*
- Poursuivre le développement de la connaissance et de l'expertise, particulièrement dans certains secteurs méconnus
 - ✓ Développement de la connaissance
 - Ouvrages de génie municipal
 - Ensembles industriels
 - Patrimoine mobilier non constitué en collection
 - Patrimoine immatériel
 - ✓ Développement d'outils de gestion
 - Gestion des paysages
 - Gestion de l'évolution des ensembles industriels
 - Suivi et raffinement du programme d'aide à la requalification du patrimoine religieux
 - Développement de lignes et normes directrices pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique
 - ✓ Poursuite de l'implantation du processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial
 - Formation aux arrondissements
 - Établissement d'un programme d'évaluation proactive

Perspectives d'avenir

● Renforcer la complicité entre les acteurs

- ✓ Développement de mécanismes de partage et de diffusion de la connaissance et de l'expertise
- ✓ Participation au développement de stratégies de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine religieux

● Relever le défi de l'exemplarité dans de nouvelles responsabilités

- ✓ Attribution de statuts
 - Elaboration d'un plan stratégique intégrant les nouvelles dimensions découlant du projet de loi sur le patrimoine culturel (Intérieurs, personnages, événements, patrimoine immatériel)
 - Développement d'orientations de mise en valeur pour les biens bénéficiant de statuts
 - Elaboration de plans de mise en valeur pour les sites du patrimoine existants, en considérant prioritairement le site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet
- ✓ Commémoration
 - Développement d'une stratégie de commémoration (monuments, plaques, art public, aménagements, toponymie, etc.)

Perspectives d'avenir

● Mettre en œuvre l'entente sur le développement culturel 2011-2015

- ✓ Mise en valeur d'immeubles patrimoniaux municipaux
 - Restauration de l'hôtel de ville d'Outremont et des maisons Mary-Dorothy-Molson et Robert-Bélanger
 - Éclairage architectural de l'édifice de l'ancienne douane (place Royale) et du Centre d'histoire de Montréal
- ✓ Mise en valeur du domaine public dans les secteurs patrimoniaux
 - Réfection de la place Vauquelin et des abords de l'hôtel de ville
 - Réalisation de la phase II des travaux de mise en valeur du Champs-de-Mars
 - Réfection des rues Saint-Paul, Saint-François-Xavier, de l'Hôpital et de la Capitale
 - Finalisation du plan lumière du Vieux-Montréal et maintien de l'actif
 - Réfection de l'entrée au parc du Mont-Royal du côté du boulevard du Mont-Royal et de la rue University
 - Réfection du carrefour Remembrance
 - Finalisation du chemin de ceinture
 - Finalisation du réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada



Perspectives d'avenir

● Poursuivre la mise en valeur des territoires stratégiques

- ✓ Le parcours riverain
 - Développement d'un concept de mise en valeur
 - Identification de circuits potentiels et évaluation de la protection des éléments patrimoniaux
 - Diffusion des destinations patrimoniales
- ✓ Le Vieux-Montréal
 - Elaboration d'un plan de protection et de mise en valeur mettant notamment l'accent sur :
 - la cohabitation harmonieuse des fonctions
 - un quartier vivant en toutes saisons
 - l'intégration de la modernité
- ✓ Le mont Royal
 - Poursuite de la mise en œuvre du *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*, et particulièrement :
 - évaluation de l'intérêt patrimonial des propriétés institutionnelles du mont Royal
 - documentation, planification et accès au parc du sommet d'Outremont
 - développement d'un site Internet sur les patrimoines du mont Royal

Perspectives d'avenir

● Poursuivre la mise en valeur des territoires stratégiques

- ✓ Le canal de Lachine
 - Identification des limites d'un site du patrimoine à créer et constitution du site du patrimoine
- ✓ L'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène
 - Elaboration d'un programme prioritaire d'intervention et de conservation du patrimoine des îles



Perspectives d'avenir

● Gagner de nouvelles clientèles

- ✓ Élaboration d'un bilan des 20 ans de l'OPAM, et ajustements au programme si opportun
- ✓ Élargissement des mécanismes et opérations de sensibilisation destinées au jeune public
- ✓ Bilan sur la performance des sites Internet

